

Projet pilote de passerelle avec l'école Polyvalente de Sainte-Thérèse | hiver 2022

Le département de Musique préuniversitaire (profils classique, jazz et numérique) du Collège Lionel-Groulx met sur pied un projet-pilote de passerelle avec la Polyvalente Sainte-Thérèse.

Considérant l'excellente formation musicale offerte dans cet établissement, les élèves de formation musicale intensive (FMI) seront acceptés sans audition.

- Il seront admis sans audition sous condition de réussir leur 5^e secondaire et de présenter une demande au premier tour. Les élèves s'inscrivant au deuxième et troisième tours devront passer une audition.
- Il n'est pas nécessaire de faire une démarche particulière pour se prévaloir de cette passerelle. Les élèves doivent s'inscrire selon la procédure habituelle.

La passerelle pourra être élargie aux autres écoles des Laurentides offrant une formation musicale intensive pour l'admission de l'automne 2023.

Pour toutes questions: musiquepreuniversitaire@clg.qc.ca

